

le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MOSELLE

ARTISANS, EN OCTOBRE TOUS AUX URNES

P. 04



07 ACTUALITÉS
Formation : à la rentrée,
je m'y mets!

18 PRATIQUE
Numériquement vôtre



Chambre
de
Métiers
et de l'Artisanat

MOSELLE

**LE BON MOMENT POUR SE LANCER
DANS UN PROJET, C'EST QUAND
ON A TROUVÉ LE BON PARTENAIRE.**



**Une banque de proximité,
c'est essentiel.**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**





**AU QUOTIDIEN, MA CMA
M'ACCOMPAGNE ET ME SOUTIENT
AUJOURD'HUI,
JE M'ENGAGE...
JE VOTE**

**Boris Le Roy, artisan constructeur
d'hébergements insolites**

**ÉLECTIONS
DANS LES CMA
DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2021**

**Artisans, votez en ligne
sur cmam.vote.voxaly.com
ou par courrier**

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA-MOSELLE.FR

 @CMA57OFFICIEL  @MONDEDARTISANS

 SERVICECLIENT@CMA-MOSELLE.FR



ACTUALITÉS 04

Artisans, en octobre,
tous aux urnes!

Balayer les idées reçues
sur la commande publique

Maître d'apprentissage :
dérogations en Moselle

Formation : à la rentrée,
je m'y mets!

Coopération renforcée
sur le front de l'emploi

Quartiers : artisanat
à fort potentiel

En images

ACTUALITÉS RÉGION 14

Transmission-reprise :
les rendez-vous de l'automne

Des nouveautés à la CMA
pour réussir vos projets

Vous aussi, formez-vous
avec votre CMA!

PRATIQUE 18

Numériquement vôtre

Petites annonces : les entreprises
à reprendre

LFRI : 220 milliards d'euros
débloqués en 2021... Et pour vous ?

Comment distinguer entraide
familiale et travail dissimulé ?

Sortie de crise : deux procédures
allégées pour les TPE

REGARDS 24

Métier : paysagistes et couteliers

Prestige : Le Morta, forger
sa légende

Trait d'union : artisans en coulisses

Opinion : Thierry Marx

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés de la Moselle.

Le Monde des artisans n° 144 - Septembre-octobre 2021. Édition de la Moselle. Président du comité de rédaction des pages locales: Liliane Lind, rédacteur en chef : Dominique Klein. Rédaction des pages locales: Amélia Guyot. Éditeur délégué : Stéphane Schmitt. Rédaction : ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). Ont collaboré à ce numéro : Julie Clessienne, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Cécile Vicini. Secrétariat de rédaction : Marine Anthony. Rédaction graphique: Pixel6TM. Publicité: TEMA/TM 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 0387691801. Photographies: Pixel6TM, © pages départementales: CMA57, sauf mention contraire, en couverture: Lise Walgenwitz. Promotion diffusion: Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. Conception éditoriale et graphique: TEMA/TM (Tél. 0387691801). Fabrication: Pixel6TM (Tél. 0387691818). Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). Président et directeur de la publication: François Granddier. N° commission paritaire: 0326T 86957. ISSN: 1271-3074. Dépôt légal: à parution. Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





Artisans, en octobre tous aux urnes

ÉLECTIONS. Les dates sont désormais connues : du 1^{er} au 14 octobre, les artisans sont appelés à voter pour élire les représentants dans les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Ces élus disposeront d'un mandat de cinq ans pour remplir une mission de taille : défendre les intérêts des artisans dans un contexte post-Covid.

Établissement public administratif, chaque chambre de métiers et de l'artisanat en métropole et en outre-mer est administrée par des élus, eux-mêmes artisans. C'est d'ailleurs ce qui fait depuis toujours la force de ce réseau et son expertise!
Du 1^{er} au 14 octobre 2021, 1,7 million d'artisans sont appelés à élire ces 2500 représentants qui auront à cœur de les accompagner et de défendre leurs intérêts au quotidien pour les cinq ans à venir.

Qui peut voter ?

Les artisans âgés d'au moins 18 ans qui sont inscrits ou mentionnés (dans le cas des conjoints collaborateurs) au répertoire des métiers au 14 avril 2021.
Le régime fiscal et social ou la nationalité n'entrent pas en compte dans l'éligibilité au vote.

Comment voter ?

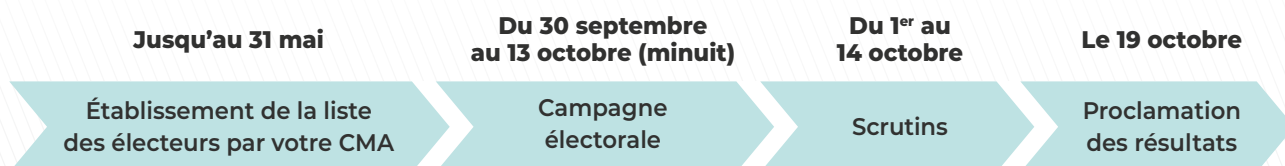
Le matériel de vote (listes et professions de foi) sera envoyé à tous les artisans par courrier postal.

Cette année, vous avez le choix ! Vous pourrez voter :

- soit en ligne, en quelques minutes, sur une plateforme créée pour l'occasion ;
 - soit par courrier, à l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie.
- Dans tous les cas, la procédure sera simple, rapide et confidentielle.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES ÉLECTIONS, CONTACTEZ LA CMA57 : 03 87 39 31 00
serviceclient@cma-moselle.fr

LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS



Balayer les idées reçues sur la commande publique

Les marchés publics constituent de véritables opportunités de développement pour les entreprises artisanales. Ces contrats conclus par les collectivités, des institutions ou encore des établissements publics répondent à leurs besoins en matière de travaux, de fourniture et de services. Loin de se limiter au secteur du BTP, ils concernent presque tous les domaines : un coiffeur peut remporter un marché dans un hôpital ou dans une maison de retraite et un boulanger peut accéder à un réseau de cantines scolaires.

Intervenant à la CMA 57, Jacques De Tiège forme les artisans désireux de se lancer dans les marchés publics. Il désamorce pour nous les trois idées reçues les plus répandues.



▲ Jacques De Tiège, intervenant à la CMA 57.

1 – Chasse gardée des grandes boîtes

Les PME représentent plus de la moitié des titulaires et près de trois-quarts des sous-traitants. Et l'État cherche à renforcer leur participation grâce à des aménagements sur le plan de la trésorerie et des mesures d'allègement des procédures. Ainsi, les marchés inférieurs à 40 000 euros HT sont dispensés de mise en concurrence. Pour les acheteurs publics, l'artisanat est synonyme de qualité de travail, de proximité avec une réactivité renforcée et une plus grande compétitivité. Gardez en tête que c'est une façon de se faire connaître et d'élargir son réseau : on pourra penser à vous pour des projets futurs.

2 – C'est trop compliqué

Les marchés publics revendiquent trois principes : liberté (de candidature), égalité (de traitement des dossiers) et

transparence (sur le processus de sélection et sur la facturation). On ne peut nier le travail administratif, procédurier que comporte ce type de projet. Le mémoire technique implique un soin particulier tant sur le fond que sur la forme. L'expérience acquise au fil des réponses accroît les chances de réussites. À noter que la facturation électronique obligatoire (Chorus Pro) pour les marchés publics sera progressivement généralisée à partir de 2023.

3 – On risque de fragiliser la trésorerie

Bien au contraire. Les acheteurs publics comptent parmi les clients les plus fiables : paiement à 30 jours pour les collectivités territoriales ainsi que pour l'État et leurs établissements publics (50 jours pour les établissements de santé). D'autre part, avec des contrats passés sur trois ou quatre ans par exemple, ils sécurisent le chiffre d'affaires. Enfin, des avances minimales obligatoires sont prévues pour faire face aux dépenses liées au lancement du chantier.



Les PME ont leur trophée avec RMC!

« Bougeons-nous! » c'est le défi que lance la radio RMC pour inciter les entreprises à participer à la 12^e édition de son concours les Trophées PME. Elle en appelle aux PME françaises « ambitieuses et innovantes » pour décrocher l'un des six prix mis en jeu. Serez-vous plutôt « artisanale », « créative », « fabriqué en France », « jeune pousse », « responsable et durable » ou encore « transformation » ? Nouveauté 2021, un prix « PME de l'année » sera remis lors des cérémonies régionales. À la clé pour les vainqueurs une couverture nationale et une campagne publicitaire de 100 000 € brut sur RMC. Inscriptions ouvertes jusqu'au 22 octobre 2021 sur : <https://tropheespmc.com/>

MONTIGNY TOITURES

SANDRINE JACQUES, SECRÉTAIRE DE DIRECTION

« Nous avons opté pour les marchés publics dès la création de l'entreprise en 2008, notamment parce qu'ils représentent une sécurité financière sur plusieurs années. À l'époque, notre offre avait été retenue par la SNCF et aujourd'hui nous travaillons pour le ministère de la Défense (casernes, habitat...). Nous sommes une petite équipe (huit personnes) et nous sommes fiers d'intervenir sur de beaux chantiers en parallèle de notre activité "particuliers". Répondre à des marchés nécessite du temps et de l'organisation : mon mari s'occupe de la partie technique et moi des aspects administratifs. Il faut savoir mettre en avant son expérience et sa valeur ajoutée tout en respectant la trame imposée. Passée l'épreuve du premier dossier, on se rode et on améliore sa proposition. »

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES, contactez votre conseiller CMA 57 au 0387393100 – serviceclient@cma-moselle.fr



▲ Alain Jacques et son fils Nathan, dirigeants associés.

LA VIE DES CFA

Les élec' en demi

La finale du Championnat national des apprentis électriciens de la Fedelec s'est tenue à Paris le 7 juillet 2021. Le Campus des Métiers de Moselle y était représenté par un quatuor d'apprentis inscrits en bac pro : Paul Bonadio, Maxime Duchene, Emerick Schmidt et Quentin Joeckle. Conduits jusqu'en demi-finale par leur professeur Fabrice Muller, cette aventure leur aura permis de tester leurs connaissances en électricité et d'attiser leur goût de l'excellence.



Journée alternance en Lorraine Nord

Les métiers de l'alimentaire étaient à l'honneur le 22 juin au CFA de Thionville. Durant cette journée portes ouvertes, organisée en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Hagondange et la Mission locale du Pays Messin, des candidats à l'apprentissage ont pu se conforter dans leur projet professionnel. Dans les laboratoires de boulangerie, pâtisserie et boucherie, les attendaient des apprentis en CAP et leurs professeurs avec qui ils ont pu échanger.



Maître d'apprentissage : dérogations en Moselle



▲ Alexandra Stauder accompagnée de ses deux apprentis Paolo et Mickael, ainsi que de Samir Hajoui (à droite), son dirigeant.

En Alsace et en Moselle, par application du droit local, la personne qui souhaite former un apprenti doit être titulaire du brevet de maîtrise ou d'un diplôme de niveau équivalent, dans le métier concerné.

Le Code du travail (article R.6261-10) permet de déroger à cette règle lorsque d'autres critères sont remplis. L'approche pédagogique vient compléter les conditions réglementaires d'âge, de diplôme et d'années d'exercice. La CMA 57 organise toute l'année des sessions de formation « tutorat » à l'intention des futurs tuteurs, hors brevet de maîtrise. Cette formation, qui se déroule en trois fois trois jours, prépare le futur maître d'apprentissage tant sur le plan relationnel que légal.

« La relation apprenti/maître d'apprentissage ne coule pas de source et se construit : les attentes de chacun peuvent vite diverger, sans compter la différence générationnelle », explique Bérangère Frappé, inspecteur de l'apprentissage à la CMA 57. « Notre rôle est de faciliter la communication et la compréhension entre eux pour que ce contrat soit une relation gagnant/gagnant », précise-t-elle. Attentive à appliquer ces méthodes, Alexandra Stauder salariée du salon de coiffure SH Hairdesign à Sarreguemines a pu constater leurs effets positifs sur les deux jeunes qu'elle supervise. « Grâce à cette formation, je comprends mieux mes apprentis », explique-t-elle. « Je sais comment les motiver en leur fixant des objectifs et en leur lançant des défis », ajoute-t-elle, satisfaite de percevoir que l'ambiance de travail a aussi été améliorée.

i POUR PLUS D'INFORMATIONS : bit.ly/derogation-apprentissage
CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 58 - bfrappe@cma-moselle.fr

Retour au Campus



Depuis le 24 août, les apprentis ont réinvesti les laboratoires, ateliers et salons du Campus des Métiers de Moselle. Le cycle 2021/2022, encore placé dans le respect du protocole sanitaire, s'annonce favorable tant pour les 1050 apprentis que pour les membres de l'équipe pédagogique. Le projet éducatif des trois CFA à Metz, Forbach et Thionville, concentré sur la valeur de la transmission, a reçu la certification Qualiopi en début d'année 2021 garantissant ainsi la qualité de la formation et de l'encadrement. Par ailleurs, l'expérience acquise les années passées a permis d'accélérer l'intégration

du numérique dans l'enseignement favorisant ainsi l'autonomie de l'apprenant mais aussi l'interactivité avec les professeurs.

FORMATION. Deux artisanes du Nord Moselle, familières du catalogue Formation de la CMA 57, déclinent leur expérience autour de quelques proverbes : Hassena Azzegagh, coiffeuse à Guénange (Acena Coiffure) et Lydia Travier, esthéticienne à Thionville-Volkrange (Subullissime Institut).

ACCÉDEZ
DIRECTEMENT
À NOS
FORMATIONS



À la rentrée, je m'y mets !



Qui veut moissonner doit semer

Lydia Travier : « Je me suis formée à plusieurs méthodes de massages, en fonction de mes disponibilités. Si parfois j'ai dû fermer mon entreprise, je ne le regrette pas car cela m'a permis d'enrichir ma carte de services. »

Le temps consacré à « semer » s'en verra compensé : repenser sa stratégie commerciale pour accroître son chiffre d'affaires, apprendre à manager ses équipes pour gagner en productivité... L'argument financier fait mouche, d'autant plus que des prises en charge existent pour les chefs d'entreprise et les salariés.

Pour bâtir, il faut creuser profond

L. T. : « À la création de l'entreprise, la formation en gestion commerciale et financière nous a été très utile. Mon mari, alors conjoint collaborateur, y a assisté et cela nous a permis de bien démarrer. » Les journées des artisans sont bien remplies alors qu'ils jonglent entre la casquette de gestionnaire et la casquette « métier ». Autant la seconde s'acquiert par la pratique, autant la première fonction doit être rapidement opérationnelle. Les packs « jeune entreprise » sont ainsi proposés à cette intention. Et comme on ne peut pas toujours être « au four et au moulin », pourquoi ne pas former un de ses salariés pour lui déléguer certaines missions ?



On n'est jamais mieux servi que par soi-même

Hassena Azzegagh : « En tant qu'artisane je tiens beaucoup à mon autonomie et ces formations m'offrent cette indépendance tout en faisant des économies ! Quelles compétences acquérir pour améliorer le rendement mon entreprise ? »

Pour certains, il pourra s'agir d'une lacune à combler en bureautique, pour d'autres l'apprentissage de l'anglais pour se lancer à l'export. Contactez la CMA 57 pour bénéficier d'un accompagnement pour choisir la formation adaptée.

Suivant le vent, il faut mettre la voile

H. A. : « Je tenais à prendre en main ma visibilité numérique. À la suite de ma dernière formation, je viens de mettre en ligne le site Internet que j'ai créé. » On l'a vu, la crise Covid a bousculé les acquis dans tous les secteurs économiques. Des solutions temporaires ont été trouvées par les artisans mais pour garantir la pérennité de l'activité, il devient urgent d'adopter les bons réflexes notamment grâce aux formations « Reprise ». La percée du numérique dans les modes de consommation incite également les artisans à s'y positionner.

**Formations, modalités, sites, financements...
une équipe à votre service au 03 87 39 31 00
ou à serviceclient@cma-moselle.fr**

COOPÉRATION RENFORCÉE SUR LE FRONT DE L'EMPLOI



Déjà en étroite collaboration sur de multiples projets à l'échelle du département, Pôle emploi et la CMA 57 ont formalisé leur rapprochement à travers une convention de partenariat signée le 27 juillet 2021 par Fabrice Nourdin, Directeur territorial Moselle de Pôle emploi et Liliande Lind, Présidente de la CMA 57. Les chantiers communs identifiés concernent notamment l'accompagnement à l'embauche pour les artisans, l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par le biais de la formation continue ainsi que celle des jeunes grâce à l'apprentissage. Faisant converger leurs efforts et leur expertise, les deux partenaires seront mieux à même de répondre à la demande pressante des entreprises artisanales qui peinent aujourd'hui à recruter du personnel qualifié.

▲ Isabelle Weber (chargée de mission Pole emploi 57), Fabrice Nourdin (Directeur territorial Pole emploi 57) et Liliande Lind (Présidente de la CMA 57), Thierry Ancel (Directeur de la Formation CMA 57).

QUARTIERS

Artisanat à fort POTENTIEL

La Moselle dénombre 24 quartiers « Politique de la Ville ». 65 800 personnes résident dans ces quartiers identifiés comme prioritaires dans les projets d'aménagement urbain. Partie prenante du développement économique de ces secteurs, la CMA 57 perpétue son engagement auprès des populations locales pour y faire vivre l'artisanat.

La CMA 57 est à nouveau mandatée pour intervenir dans une vingtaine de quartiers de dix villes de Moselle : Metz, Creutzwald, Forbach, Behren, Saint-Avold, Folschviller, Freyming-Merlebach, Farebersviller, Thionville, Yutz. « Nous avons mis en œuvre trois types d'action à même de répondre aux attentes des collectivités en matière d'impact : l'accompagnement des entreprises artisanales, la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des demandeurs d'emploi et enfin la promotion des métiers de l'artisanat dans les collèges », détaille Dominique Klein, Secrétaire Général et Directeur Général des Services de la CMA 57.



Hamid Ouknin,
conseiller CMA 57

« Nous sommes en présence de personnes déterminées à réussir grâce à l'artisanat et dotées d'un fort sentiment de proximité. »

Le suivi des entreprises existantes est confié aux conseillers entreprise au fait des spécificités de chaque territoire, à l'image d'Hamid Ouknin basé au Pôle des Métiers de Forbach. Il se déplace notamment à Folschviller et à Behren-lès-Forbach où il a rencontré Lahcen Ait Bouha, mécanicien automobile qui a créé, voilà un an, ABL Pneus, son entreprise de montage et démontage de pneu. « J'avais cette idée en tête depuis longtemps

alors quand j'ai eu l'opportunité de la concrétiser, j'ai contacté la CMA 57 pour bien démarrer », se rappelle l'artisan. Depuis, ils échangent régulièrement sur les points de gestion. « À ce jour, il s'agit d'une activité secondaire pour M. Ait Bouha. Le bouche-à-oreille fonctionne bien : elle a un fort potentiel de développement », observe Hamid Ouknin qui s'apprête à lui recommander une formation réseaux sociaux afin d'accroître sa visibilité.

L'accompagnement reste identique à celui délivré dans toute la Moselle, au plus près des attentes des dirigeants d'entreprise. En parallèle, une analyse macro est menée à l'intention des collectivités afin de déterminer les caractéristiques des entreprises et d'identifier les besoins à court et à moyen terme (profil des artisans, transmission, embauche...). L'objectif principal est de pérenniser ces entreprises en favorisant leur croissance. Un cercle vertueux qui a des retombées favorables dans leur écosystème (emploi, attractivité...).



▲ Lahcen Ait Bouha

CONTACT CMA 57

Pierre Stenger : 03 87 39 31 75
pstenger@cma-moselle.fr

SEMAINE SPÉCIALE « ARTISAN D'UN JOUR »

À L'ÉCRAN. La Semaine nationale de l'artisanat 2021 a donné lieu à la diffusion d'une nouvelle saison d'« Artisan d'un jour » sur Moselle TV au début de l'été. Pour faire écho à la séquence sportive marquée par l'Euro de football et les Jeux olympiques de Tokyo, elle se proposait de faire découvrir l'artisanat au grand public à travers les yeux de six championnes du département. La série se compose de six épisodes de trois minutes retraçant la rencontre d'une sportive de haut niveau avec un artisan qui lui ouvre les portes de son laboratoire, de son atelier, de son salon... pour l'initier à son métier.

◀ Denis Desclès, cordonnier à Longeville-lès-Metz (Top Services) a accueilli Marine Prieur, championne de trampoline.

Retrouvez les six reportages sur la chaîne YouTube de la CMA 57 : bit.ly/CMA57-Youtube +

**GARANTIE
5 ANS
100 000 KM
INCLUSE**

LES VILLES ÉVOLUENT

POURQUOI PAS VOUS ?



À PARTIR DE
13 990 € HT⁽¹⁾

Sous condition de reprise.
Garantie 5 ans/100 000 km incluse.

FIAT DOBLÒ GNV

ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, SURÉQUIPÉ

FIAT DOBLÒ PRO LOUNGE 1.4 GNV TJET 120 CH

JUSQU'À 625 KM D'AUTONOMIE > CLASSÉ VIGNETTE CRIT'AIR 1 > 980 KG DE CHARGE UTILE > PORTE LATÉRALE COULISSANTE + CLOISON TÔLÉE ET INSONORISÉE > SYSTÈME MULTIMÉDIA AVEC NAVIGATION ET ÉCRAN TACTILE 5"



PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

(1) Tarif au 01/04/2021 du Doblo Cargo Fourgon Tôlé 1.4 GNV Tjet 120 Pro Lounge : 25075 € HT – 11085 € HT (dont 10235 € HT de remise constructeur et 850 € HT de prime à la reprise d'un véhicule sans condition d'âge destiné ou non à la destruction) = 13990 €. Offre non cumulable réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour tout Doblo Cargo Fourgon Tôlé GNV commandé jusqu'au 31/12/2021 auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Visuel non contractuel. Extension de garantie *Maximum Care** 2+3 ans ou 100000km au 1^{er} des 2 termes échu offerte pour toute commande et livraison jusqu'au 31/12/2021 sur la gamme GNV Fiat Professional. FCA France - SAS au capital de 10080000 € - 6 rue Nicolas Copernic 78190 Trappes - 305 493 173 RCS Versailles. *Maximum care = protection maximum.



Rendez-vous chez votre distributeur officiel FIAT PROFESSIONAL : **IVECO EST**
ZI de Hauconcourt - 57280 MAIZIÈRES-LÈS-METZ
03 87 80 24 22 - www.ivecoest.com

DIAGNOSTICS
ARTISAN DURABLE

L'artisanat mosellan « se met au vert »

De plus en plus sollicitée sur les questions de développement durable, la CMA 57 a lancé à la rentrée une campagne de diagnostic pour évaluer la maturité environnementale. Ces entretiens-informations réalisés par un conseiller spécialisé permettent d'établir un état des lieux de la situation de l'entreprise par poste de charges (eau, déchets, énergie, mobilité). La gestion de ces ressources donne lieu à un suivi individualisé pour une optimisation multiflux de l'entreprise. Le plan d'action qui en découlera a une visée double : agir pour la planète et réaliser des économies financières.

POUR BÉNÉFICIER D'UN DIAGNOSTIC « ARTISAN DURABLE » CONTACTEZ LA CMA 57 :

Clémence Savineaux
csavineaux@cma-moselle.fr
03 87 39 31 96



Paul Talarico, dirigeant du Garage Saint-Christophe (Sainte-Marie-aux-Chênes)

« Lorsque j'ai acquis le local que j'occupais depuis plusieurs années, j'ai souhaité faire des aménagements pour réduire l'impact écologique de mon activité en matière de pollution et d'économies d'énergie. Les aides actuelles sont incitatives mais les dossiers restent plutôt techniques. Grâce à l'accompagnement de la CMA 57, les démarches ont été facilitées et je vais pouvoir poursuivre la rénovation du bâtiment. »



Les Éco-défis, étape en Moselle Nord

Désormais implantée dans quatre secteurs de Moselle, l'opération Éco-défis des artisans et des commerçants vise à stimuler la transition écologique des professionnels en les incitant à repenser leur mode de travail sous l'angle environnemental.



▲ Kheira Khamassi, Vice-Présidente commerce et artisanat CA Val de Fensch; époux Tiberi, Boucherie du Centre à Hayange; Stéphane Krill, Directeur de cabinet CA Val de Fensch; Camille Trigo, chargée de développement à la CMA 57.

Le concept, déployé dans toute la France par le réseau des Chambres de métiers, reçoit un accueil favorable de la part des collectivités mosellanes qui rejoignent progressivement le mouvement. Désormais, Metz-Métropole, la Communauté de communes de Rives de Moselle, la Communauté d'agglomération Val de Fensch y ont déjà adhéré et la Communauté de communes Pays Haut Val Alzette s'apprête à le faire. Une valse à quatre temps qui fait étape en images dans le nord du département en Val de Fensch. Au début de l'été, les diplômes Éco-défis ont été remis à dix artisans du secteur, une première promotion qui montre le chemin : Cordonnerie GCR à Fameck - Boucherie du centre à Hayange - Garage Bombardier à Florange - Pâtisserie Fischer à Uckange - Au moulin à café à Séremange Erzange - SC Création à Nilvange - LD Coiff' à Florange - Fleurs Home à Fameck - Bûcheron d'art à Florange - Innesens Art Floral à Hayange.

Lancement de la 2^e édition des Éco-défis en Val de Fensch : 1^{er} septembre 2021 +

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Un dispositif accessible aux entreprises et aux particuliers pour financer les travaux et les équipements permettant de réaliser des économies d'énergie. Il peut concerner toutes les entreprises tertiaires, industrielles, agricoles ou de transport réalisant des travaux d'économie d'énergie répondant aux critères décrits dans les fiches d'opération standardisées sont éligibles aux certificats d'économie d'énergie (CEE).

De nombreux travaux ouvrent droit aux CEE par exemple :

- isolation, chauffage, ventilation, éclairage... dans les bâtiments résidentiels et tertiaires;
- moteurs, variateurs de vitesse, récupérateurs de chaleur... dans l'industrie.

POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT DE LA CMA 57,
contactez Camille Trigo : ctrigo@cma-moselle.fr - 03 87 39 31 34

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

COMMENT TOUS VOS PAPIERS TRIÉS SONT-ILS TRANSFORMÉS POUR ÊTRE RECYCLÉS?

En 2019, grâce au geste de tri des Français, 57% des papiers graphiques ont été recyclés. Découvrez les 5 étapes qui permettent cette transformation dans une usine papetière.

1. ARRIVÉE DES BALLES DE PAPIERS DU CENTRE DE TRI

Dans ces gros paquets appelés balles, on retrouve tous les papiers triés par les habitants.



2. TRANSFORMATION EN PÂTE À PAPIER



Les balles de papiers sont plongées dans un gros mixeur : **le pulpeur**. Ce brassage avec l'eau permet de séparer les fibres de cellulose.

3. NETTOYAGE ET FILTRAGE DES FIBRES

Cette étape permet d'**éliminer tous les indésirables** (agrafes, spirales, encres, colles...). La pâte recyclée peut maintenant rejoindre le procédé habituel de la fabrication des papiers.



4. FABRICATION DES FEUILLES



Grâce à une machine à papier, la pâte est aplatie, étirée et séchée sur des cylindres chauffés à la vapeur pour devenir une immense feuille de papier. On peut ainsi fabriquer jusqu'à **110 km de papier** par heure.

5. MISE EN BOBINE DU NOUVEAU PAPIER

Les feuilles de papier recyclé sont mises en bobine et seront ainsi vendues à des imprimeurs qui les utiliseront en tout ou partie pour la fabrication de papiers graphiques (journaux, magazines, cahiers,...).



TRIER, C'EST DONNER
DU RÉPIT AUX RESSOURCES DE LA PLANÈTE

1,3 million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser annuellement :



23 milliards de litres d'eau soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.



4 000 GWh, soit l'équivalent de deux fois la consommation d'électricité d'une ville comme Marseille.

Le 20 juin 2021, 45 artisans d'art ont tenu marché aux Halles du Boulingrin à Reims. Cet événement commercial réputé présente l'excellence des métiers d'art du Grand Est. Quatre Mosellans ont été retenus pour y participer

Gaëlle Kuhn (créatrice de meubles), Sophie Reato (céramiste), Isabelle Says (céramiste) et Fatima Sebaai (créatrice de mode up-cycling), voir stand en photo. Cette dernière combine mode et écologie avec des vêtements, sacs et accessoires à partir de matières recyclées, ses sources d'inspiration. Les pièces issues de vêtements, de voiles de bateaux et bâches sont détournées et transformées en pièces uniques ou en petites séries.



Métiers d'art

Inauguration

L'Office du commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat de Thionville, fondé le 17 décembre 2020 a inauguré ses locaux le 2 juillet 2021, place Anne Grommerch. La CMA 57 est un des membres fondateurs de cette structure qui découle de l'action Cœur de ville et d'une fructueuse collaboration entre acteurs économiques et politiques locaux. Lieu d'information, de concertation et d'échanges pour les entreprises et les porteurs de projet, l'Office intervient au service de l'attractivité du territoire alors que Thionville affiche un taux de vacances inférieur à 15 %.



VILLE DE THIONVILLE



À l'Élysée

La Grande exposition du Fabriqué en France a fait son retour les 3 et 4 juillet au palais de l'Élysée. Parmi les 126 produits à l'honneur trônait un produit mosellan : l'enduit reboucheur Semin. L'entreprise familiale basée à Kédange-sur-Canner depuis 1838 confectionne des colles et des enduits pour le bâtiment. L'emballage bleu, blanc, rouge de l'enduit qui a séduit les organisateurs de l'exposition, est le signe de son ancrage sur le territoire national, alors qu'elle emploie 400 personnes en France et autant à l'étranger à travers ses filiales, et qu'elle réalise 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

En vidéo



CMA France, en collaboration avec la chaîne Neo TV, a diffusé sur les réseaux sociaux une série de vidéos illustrant la complicité entre le maître d'apprentissage et son apprenti intitulée « Histoires de transmission ». Parmi les duos présentés se trouvaient deux Mosellans : Éric Weiland, artisan spécialiste de voitures de collection, dirigeant du garage Bonne-route à Freyming-Merlebach et Gabriel, son apprenti, jeune parisien amoureux de belles mécaniques, inscrit en bac professionnel filière automobile au CFA de Forbach. Retrouvez la vidéo sur la chaîne YouTube de la CMA 57.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Voter pour être représenté au sein de sa CMA

COMMENT ÇA MARCHE ?

Du 1^{er} au 14 octobre 2021, les artisans sont appelés à voter pour leurs représentants au sein des CMA : des femmes et des hommes, chefs d'entreprise artisanale qui siègeront au sein de votre CMA locale ainsi que régionale.

Que ce soit en métropole ou en outre-mer, chaque CMA est administrée par des élus artisans : c'est ce qui fait la force du réseau et son expertise au service des 1,7 million d'entreprises artisanales françaises. Tous ensemble, vous pouvez peser davantage dans le débat local et national par une représentation appuyée par votre CMA.

SUR LE WEB :

- Vous êtes artisan en Alsace-Moselle : rendez-vous sur cmam.vote.voxaly.com pour voter (plateforme ouverte à partir du 1^{er} octobre)
- Pour les autres départements : toutes les infos sur <http://artisansvotons.fr>

Salon international du patrimoine culturel 2021

Après une édition 2020 annulée en raison du contexte sanitaire, l'édition 2021 du Salon international du patrimoine culturel se déroulera du 28 au 31 octobre 2021. Cette édition sera placée sous le thème « patrimoine et territoires » plus que jamais au cœur de l'actualité. Les entreprises artisanales du Grand Est, sélectionnées pour l'édition 2020, seront présentes au sein de l'espace de plus de 100 m² déployé par la CMA Grand Est.

Pour la première fois cette année, une programmation d'animations et de démonstrations rythmera ces 4 jours de Salon.

DÉCOUVREZ TRÈS PROCHAINEMENT TOUTES LES INFOS PRATIQUES SUR
cma-grandest.fr ou sur patrimoineculturel.com



Transmission-reprise : LES RENDEZ-VOUS de l'automne

Conçu pour permettre aux cédants et aux repreneurs d'entreprises de poursuivre leur histoire en toute sécurité et sérénité, le Pacte Transmission-Reprise propose un programme de rencontres et autres rendez-vous sur tout le Grand Est.

→ 01 OCTOBRE • Transmission •

Présentiel • MOPO (Musée de l'outil et de la pensée ouvrière), Troyes
• 08h30 - 10h00 • Atelier avec présentation de la démarche du cédant. *Présentation de la méthode et la démarche d'accompagnement de la transmission d'entreprise avec échange et ensuite visite du musée*

→ 07 OCT • Transmission/reprise •

Présentiel • CMA de la Moselle à Metz
• dès 8h30 • Atelier de présentation et d'échange. *Les aspects juridiques de la transmission (intervention avocat)*

→ 11 OCT • Reprise • Présentiel •

CCI 54, Nancy • 18h00 - 20h00
• Club des repreneurs (atelier thématique). *La valorisation d'entreprise (expert-comptable)*

→ 11 OCT • Reprise • Présentiel • CMA

55 Savonnières devant Bar • 9h00 à 11h00 • Témoignages et échanges. *C'est quoi reprendre une boîte.*

→ 14 OCT • Transmission/reprise •

Présentiel • CMA de la Moselle • matin • Atelier de présentation et d'échange. *Les aspects sociaux de la transmission (intervention AG2R)*

→ 14 OCT • Transmission • Présentiel •

CCI 54, Nancy • 18h00 - 20h00 • Conférence. *L'aspect patrimonial et successoral (notaire)*

→ 14 OCT • Transmission • Présentiel •

Quartier Plessier Altkirch, avenue 8^e Hussards (bâtiment 3), Altkirch • 19h00 - 22h00 • Forum Transmission. Conférence + rendez-vous individuels

→ 15 OCT • Reprise • Présentiel •

CCI et CMA, bar-restaurant Le Khedive, rue Mariotte Chaumont • 17h30 - 19h00 • Afterworks repreneurs. *Comment aborder le premier échange avec le cédant : la posture du repreneur, les documents nécessaires.*

→ 21 OCT • Transmission/

reprise • Présentiel • CMA de la Moselle, Metz • matin • Atelier de présentation et d'échange. *Les aspects fiscaux de la transmission (intervention de la DGFIP)*

→ 01 NOV • Transmission/

reprise • Présentiel • CCI Troyes
• 17h30 - 20h00 • Conférence. *Deux experts de transmission/reprise cocktail d'initiateur*

→ 04 NOV • Reprise • Présentiel • lieu

à définir • Atelier de sensibilisation repreneur. *Les bonnes questions à se poser et les démarches à la reprise*

→ 16 NOV • Transmission • Présentiel •

Conférences et rendez-vous individuels. *Transmission de l'entreprise par l'approche globale, présentation des méthodes d'évaluation et rendez-vous individuels avec expert-comptable, banque et conseillers CCI CMA*

→ 18 NOV • Reprise • Présentiel •

Golbey, centre culturel et d'animation, 2 rue Jean Bossu • 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00 • Salon Crea. *Forum de rencontre des partenaires création/reprise/transmission avec les porteurs de projet*

→ 24 NOV • Transmission/reprise •

Présentiel • Halle aux blés, Place de la République, Soultz • 19h00 - 22h00 • *Rencontres, expérimentations, mises en relation cédants-repreneurs*

→ 18 NOV • Transmission/reprise

Présentiel • Palestra Chaumont, Chaumont • 13h00 - 17h00 • Événement. *Espace dédié au sein du Salon GO (rendez-vous individuels)*

→ 18 NOV • Transmission • Présentiel •

Pépinière d'entreprises Zone Plein Est Chaumont • 09h00 - 10h30 • Conférence. *« Aborder son projet de transmission par l'approche globale de l'entreprise » par un expert-comptable et un chargé d'affaires du marché des professionnels*

→ 22 NOV • Reprise • Présentiel •

CCI Nancy • 18h00 - 20h00 • Club des repreneurs (atelier thématique). *Montage juridique et fiscal (avocat)*

→ 25 NOV • Transmission • Présentiel •

CCI Nancy • 18h00 - 20h00 • Conférence. *Valorisation d'entreprise (expert-comptable)*

Aller plus loin : ecrire-sonhistoire.fr +

Des nouveautés à la CMA pour réussir vos projets

Les enjeux actuels évoluent rapidement et votre entreprise doit s'adapter en permanence pour poursuivre ses projets et rester compétitive. Votre CMA vous propose trois nouveaux parcours : Artisan Connecté, Artisan Durable et Artisans & Commande publique.

Découvrez-les dès à présent !



#Artisan Connecté

[#Artisan Connecté] est un ensemble de solutions pratiques permettant très simplement de digitaliser son activité. Il comprend 5 étapes, à prendre partiellement ou en totalité, c'est vous qui composez !

1. LES DIAGNOSTICS

Un état des lieux de la maturité numérique de votre entreprise (en ligne en quelques minutes ou une analyse plus complète avec un conseiller de la CMA) pour définir un premier plan d'actions à mettre en œuvre.

2. LES WEBINAIRES

Un programme entièrement gratuit et accessible sur simple inscription, chaque semaine.

3. LES OUTILS

Carte interactive, plateformes d'achat en ligne, guide de bonnes pratiques... des solutions numériques fiables, référencées et mises à disposition des entreprises.

4. LES FORMATIONS

Création de sites Internet, utilisation des réseaux sociaux, marketing digital... une offre riche et diversifiée dans ce domaine*.

5. LES AIDES FINANCIÈRES

Votre conseiller CMA est là pour identifier les aides dédiées aux investissements numériques et vous aider à effectuer les démarches nécessaires.

PLUS D'INFOS :

cma-grandest.fr/2020/11/17/artisan-connecte/



Artisans & Commande publique

Dédiée aux artisans souhaitant maîtriser et accéder aux marchés publics, ainsi qu'aux

acheteurs publics (collectivités, établissements publics...), cette offre d'accompagnement combine conseils, rencontres, formations, coaching... pour permettre à tous de profiter des opportunités de la commande publique.

Grâce à un point info dédié, un programme de webinaires et de formations, un accompagnement personnalisé et un ensemble de

rencontres avec les collectivités ou les grands groupes, **Artisans & Commande publique** accompagne les entrepreneurs dans leur accès aux marchés publics.

À noter : **Artisans & Commande publique** propose des sessions de coaching et une plateforme regroupant tous les marchés publics accessibles aux artisans : Apoge**.

CONTACTEZ NOTRE POINT INFO :
infocp@cma-grandest.fr



Artisan Durable

La transition écologique se pose aujourd'hui comme un véritable facteur d'économies de charges et de développement de la clientèle. Avec Artisan Durable, vous avez toutes les ficelles en main pour la réussir.

1. POINT SUR LA SITUATION GRÂCE AUX DIAGNOSTICS

Auto-diagnostic en ligne de quelques minutes ou évaluation approfondie de la maturité environnementale.

2. PROGRAMME DE SENSIBILISATION

Rencontres collectives, programme de webinaires : le développement durable est abordé sous toutes ses coutures.

3. ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Quel matériel, comment aménager son espace de travail, quelles solutions techniques ? Nos experts vous proposent un plan d'action sur-mesure.

4. AIDES FINANCIÈRES

Identifier celles qui seront les plus adaptées à votre projet et vous accompagner pour les solliciter.

5. LABELS (ÉCO-DÉFIS, RÉPAR'ACTEURS...)

Obtenir des labels officiels pour concrétiser et valoriser son engagement.

6. PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES

Grâce à l'offre de formation dédiée aux enjeux environnementaux des activités artisanales.

EN SAVOIR PLUS SUR cma-grandest.fr/artisan-durable

*Toutes les formations peuvent être prises en charge, selon les cas.

** Développée à l'initiative de la région Grand Est, Apoge est une plateforme qui centralise les avis de marchés publiés par les acheteurs du Grand Est.



VOUS AUSSI, formez-vous avec votre CMA!

Dirigeants, conjoints collaborateurs, associés, auxiliaires familiaux et salariés : rapprochez-vous de votre CMA. Avec plus de 200 formations dispensées dans tous nos établissements du Grand Est, il y en a forcément une ou plusieurs qui correspondent à vos besoins. Satisfaction, compétences, performance : notre offre de formation continue est conçue pour vous accompagner tout au long de votre vie professionnelle et vous permettre d'avoir toutes les compétences en mains pour réussir vos projets.

Envie de mieux maîtriser la gestion de votre entreprise? D'obtenir un diplôme? De vous former aux langues vivantes ou aux nombreux usages du numérique? Les raisons de vous former sont nombreuses.

5 bonnes raisons de se former :

#1 GAGNER EN CHIFFRE D'AFFAIRES	La formation permet de développer son entreprise : s'organiser, gagner du temps, s'adapter aux évolutions des marchés et surtout développer son chiffre d'affaires.
#2 GAGNER EN SAVOIR-FAIRE	Se former, c'est aussi se perfectionner, apprendre de nouvelles techniques de travail pour toujours mieux satisfaire sa clientèle.
#3 DÉVELOPPER SES RELATIONS	Rencontrer d'autres artisans, pouvoir échanger, faire évoluer ses habitudes et s'ouvrir de nouvelles opportunités : c'est aussi ça une formation et c'est motivant !
#4 GAGNER EN CONFIANCE	La formation offre la prise de recul nécessaire pour apprendre de nouvelles choses ou mieux avancer dans sa vie professionnelle et personnelle. Apprendre sur soi mais aussi sur le fonctionnement des autres, c'est toujours constructif!
#5 DÉVELOPPER DES IDÉES	Réfléchir à de nouvelles méthodes, à de nouveaux produits, découvrir des pratiques différentes... La formation permet d'élargir le champ des possibles pour faire naître de nouvelles idées.

EN CHIFFRES

88 %

de nos participants satisfaits
(formation continue)

14 000

artisans ou collaborateurs
formés chaque année

200

formations dispensées dans
nos établissements, tous
domaines confondus



Des formations certifiées

Depuis le 23 avril 2021, tous les établissements de formation de la CMA Grand Est sont certifiés Qualiopi. Cette certification atteste de la **qualité du processus de formation** mis en œuvre auprès des apprentis et stagiaires.

Elle garantit, notamment :

- la prise en compte de votre besoin de formation,
- des intervenants pédagogiques experts dans leur domaine et formés régulièrement,
- la communication de nos indicateurs de performance et notamment de notre taux de satisfaction clients,
- un accompagnement personnalisé tout au long de votre prestation de formation

Les formations de la CMA Grand Est, reconnues au niveau national, sont une assurance pour la réussite de vos projets.

Une offre riche, dispensée dans tout le Grand Est

Comptabilité, gestion, développement de votre entreprise, langues vivantes, formation Taxi et VTC, soins à la personne ou métiers de bouche : l'offre de formation proposée par la CMA Grand Est couvre de nombreux domaines, tous accessibles à l'ensemble des artisans ou des professionnels du secteur. Que vous soyez débutant ou suffisamment à l'aise pour chercher à vous perfectionner, nos formations sont accessibles à tous les niveaux de connaissances.



Découvrez toutes nos formations sur www.cma-grandest.fr



ZOOM SUR

LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION

Besoin d'une remise à niveau face aux réglementations en vigueur ? Hygiène et sécurité alimentaire (HACCP), premiers secours ou permis d'exploitation : les formations obligatoires pour les gérants d'entreprise, conjoints collaborateurs ou salariés vous sont proposées dans tous nos établissements du Grand Est.



LE PARCOURS CRÉATEUR

Envie de créer une entreprise mais aucune idée du statut à choisir ? Immatriculation, gestion financière, démarches administratives ou fiscales, stratégie commerciale... avec notre Parcours Créateur, vous serez accompagné dans toutes les étapes de votre projet.

À savoir

Tarifs et prise en charge

Des prises en charge totales ou partielles sont possibles grâce au Conseil de la formation.

Formation sur mesure

Des parcours de formation personnalisés, modulables au gré de vos souhaits, peuvent vous être proposés.

Accès & handicap

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes porteuses de handicap, grâce à notre réseau de référents handicap.

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS :

Rendez-vous dans votre CMA la plus proche.



Numériquement vôtre

Si les chefs d'entreprise ont déjà largement intégré le digital dans la gestion de leur activité, ils sont moins enclins à l'adopter dans leur relation client. Familiarisés aux outils par leurs usages perso, les appréhensions disparaissent : il est temps de s'y essayer !

Ma carte de visite « premium »

Avant même d'évoquer la vente en ligne, les trois objectifs prioritaires de la digitalisation sont : maîtriser sa visibilité sur le net, fidéliser ses clients et se faire connaître auprès de prospects. Aux récalcitrants, il ne sera pas inutile de rappeler qu'ils sont déjà présents sur le net, notamment sur des annuaires privés qui utilisent leurs données à leur insu. À vous de choisir où et comment vous voulez vous adresser à votre clientèle actuelle et future à travers ce qui fera office de carte de visite améliorée. Site vitrine ou réseaux sociaux, vous aurez la parole pour présenter, à votre manière, votre savoir-faire, vos produits, votre philosophie... Peu importe le support, privilégiez des textes courts et des photos soignées.

Qui cherche trouve !

Le rapport prospect-entreprise s'est inversé et désormais ce sont les consommateurs qui font le premier pas : 72 % des consommateurs ayant fait une recherche locale se déplacent en magasin dans un rayon de 8 km (HubSpot Marketing Statistics). Allez « virtuellement » à leur rencontre en étant correctement référencé dans les moteurs de recherche. Pensez à la déception de l'internaute en quête d'information qui constate que l'entreprise qui l'intéresse n'a rien prévu pour le satisfaire ? A minima, mettez à jour votre fiche « Google My business » avec coordonnées actualisées pour que l'on puisse vous localiser. Travaillez votre visibilité, ne serait-ce que sur un point d'entrée, non seulement pour éviter les rendez-vous manqués mais aussi susciter l'envie !

La guerre des étoiles

Après les moteurs de recherche et les réseaux sociaux, les avis arrivent en 3^e position dans le processus de décision des consommateurs. Avant de procéder à une dépense, de se déplacer en magasin ou encore de faire appel à un artisan, l'internaute comparera le nombre d'« étoiles » indiquant le taux de satisfaction des utilisateurs et s'attardera sur leurs commentaires. Positifs ou négatifs, ces appréciations lui permettront de se décider parmi la concurrence. Leur impact est estimé supérieur à une publicité, car ils sont considérés comme plus crédibles et plus fiables. N'ayez crainte qu'un avis négatif ne vienne ruiner votre réputation, il faudra alors y répondre avec soin tout en prenant en compte la remarque. **Contactez la CMA 57 pour faire le point sur votre transition numérique.**



3 QUESTIONS À JOFFREY MICK, CONSEILLER CMA57

Le Monde des Artisans - J'ai créé ma page Facebook mais je n'ai pas le temps de m'en occuper, que faire ?

Joffrey Mick : Vous pouvez utiliser les options de programmation. En 1 heure, vous aurez préparé les publications pour un mois et vous n'aurez plus à vous en soucier. Anticipez en prenant des photos au fur et à mesure. Cela constituera un stock de thèmes dans lequel vous pourrez piocher. Votre calendrier sera aussi un accessoire précieux pour vous donner des idées de sujets.

LMA - Mon site ne me ramène pas de clients, pourquoi ?

J. M. : Procédez au test du « référencement » : faites une recherche par mots-clés qui devraient permettre de vous retrouver. Si vous êtes loin dans le classement des résultats, vous aurez plusieurs options gratuites (alimenter le site) ou payantes (achat de « mots »). Pensez aussi à installer un bouton « devis » ou « contactez-nous » sur votre site et vérifiez que la page « Contact » est correctement renseignée.

LMA - Pourquoi mes abonnés sur les réseaux sociaux n'augmentent pas ?

J. M. : Patience et régularité sont les conseils que je peux vous donner mais il faut aussi être astucieux. Comment inciter une personne à vous suivre et à réagir à vos publications ? En lui proposant du contenu varié, utile, amusant, intéressant... Un client régulier sera intéressé par des promotions et des nouveautés, un prospect sera sensible à votre créativité... À vous de jouer !

JOFFREY MICK : jmick@cma-moselle.fr – 0387 39 31 68

34 % DES DIRIGEANTS DE TPE

ont commencé à déployer
une transformation numérique
(Direction générale des entreprises, 2020)

6 FRANÇAIS SUR 10

sont tous les jours
sur les réseaux sociaux
(Médiamétrie – 2020)

Petites annonces

ENTREPRISES À REPRENDRE

ALIMENTATION

210500019

SARRALBE

Pizza à emporter

Cède fonds de commerce de pizzeria à emporter – Prix 130 000 € pour le fonds et 120 000 € pour les murs – Local de 60 m² à rafraîchir – Garage
Appartement à l'étage – Places de parking – CA moyen de 210 000 €.

575A0073

SECTEUR SARREBOURG

Boucherie, charcuterie, traiteur

À vendre très belle affaire située sur axe principal et touristique – Beau commerce (magasin) – 3 laboratoires, 1 salaison, 3 grandes chambres froides, 2 fumoirs – Camion magasin pour tournées et marchés – Pas de reprise de personnel – Parking privé
Possibilité d'acquérir les murs avec appartement de 110 m² dont 3 chambres – Très beau bilan – CA de 358 K€ – Prix de vente : 129 000 €.

TRANSPORT DE PERSONNES

210200002

THONVILLE OUEST

Taxi

Cause retraite cède activité de taxi 3 Licences conventionnées de taxi
Secteur Hayange – 4 véhicules (dont 1 de remise) – 3 salariés – Prix : 240 000 €.

RÉPARATION DE BIENS PERSONNELS

210200008

MOSELLE EST

Retouche

Cause retraite, vendis fonds de mercerie, retouche, bonneterie créée en 1988
Localisation centre – Ville moyenne
Location des murs – Nombreux commerces à proximité – Fort potentiel de développement – Prix à débattre
Belle notoriété – Clientèle fidélisée.

210200003

MONTIGNY-LÈS-METZ

Cordonnerie

Cause départ à la retraite vendis fonds artisanal de cordonnerie, reproduction de clés et gravures ainsi que du magasin de maroquinerie et accessoires associé – Situé en centre
Enseigne qui existe depuis 28 ans – Bonne notoriété – Emplacement attractif – Facilités de stationnement à proximité directe et arrêt de bus – Locaux de 75 m² pour un loyer de 840 € (charges comprises, pas de TVA) – Possibilité d'acquérir les murs

Cession de la clientèle, du matériel en état de fonctionnement et du stock évalué au jour de la cession – Pas de salarié à reprendre – Formation à la pratique de la cordonnerie et accompagnement à la gestion du magasin proposé par le cédant sur une durée d'un an – Niveau d'activité actuel à développer fortement.

CONSTRUCTION

210200006

MOSELLE

Toitures

Cède fonds de couverture, zinguerie secteur de Sarreguemines – CA moyen de 550 000 € – 4 salariés en CDI – Bureau, hangar – Garage en bon état – Loyer de 700 € – Équipement professionnel performant – Carnet de commandes complet – Prix : 85 000 € dont valeur équipement 45 000 €.

210400011

ARS-SUR-MOSELLE

Chaudronnerie – Mécanique

Cause retraite cède affaire de chaudronnerie et mécanique générale créée en 1960 – Dirigeant actuel présent depuis 28 ans – 6 salariés et 2 apprentis
Turn-over limité – Clients industriels – Matériel en bon état – Accompagnement possible du dirigeant.

210500018

BOUZONVILLE

Menuiserie bois

Cède fonds menuiserie – Secteur Moselle Est – Secteur Bouzonville – CA entre 200 000 et 280 000 € – Matériel en bon état – Possibilité de développement – 1 salarié.

TRAVAUX D'INSTALLATION

210400013

ALSTING

Menuiserie

Cause modification de l'activité cède matériel de menuiserie.

210400016

MOSELLE EST

Plaquiste

Cause retraite cède fonds – Activité de plaquiste – Isolation intérieure – Plâtrerie traditionnelle et aménagement intérieur sur bâtiment neuf ou rénové – Restauration intérieure des monuments – Développement actuel vers l'isolation dans le cadre du programme de CEE
Clientèle à 50 % de particuliers et 50 % de marchés publics – RGE renouvelé jusqu'en 2024 – Possibilité d'accompagnement par le cédant.

ORNEMENT, CULTURE, LOISIRS

210200007

MOSELLE EST

Fleurs

Cause retraite vendis fonds fleuriste avec 1 salarié – Création en 2007 dans une petite ville de Moselle Est – Très bonne localisation
Fort potentiel de développement.

SOINS À LA PERSONNE

210200005

METZ

Coiffure en salon

Vendis fonds et murs d'un salon de coiffure repris en 2009 avec un historique de 40 ans. Pas de salarié à reprendre – Salon en parfait état – Une réelle rentabilité pour une personne seule et/ou avec un apprenti
4 postes de coiffage – 1 shampooing – Clientèle de quartier – Stationnement gratuit.

210400015

WOIPPY VILLAGE

Coiffure en salon

Salon de coiffure mixte et esthétique – Repris il y a 3 ans – Création il y a 8 ans – Clientèle de quartier fidèle – Affaire bénéficiant d'une bonne réputation, en plein développement – CA actuel de 35 000 € sur 4 jours d'ouverture pour une personne – Pas de salarié – Local de 55 m²
2 places de parking réservées à la clientèle devant le local – Axe passant – Belle visibilité.

FABRICATION

210200009

MOSELLE

Reprographie

Cause retraite vendis fonds de reprographie, tirage et création de support de communication – Potentiel de développement important – 2 salariés.

210400002

SARREGUEMINES

Photo

Vendis fonds studio photographe entièrement équipé – Entreprise existante depuis 60 ans – Très bonne situation en centre-ville avec parking à proximité – Clientèle fidèle – Potentiel de développement – Local « clé en main ».

210400014

THONVILLE

Corsets médicaux

Cause retraite vendis fonds exploité depuis plus de 50 ans de lingerie orthopédie – Magasin de 35 m² – Situé sur un axe passant à proximité du centre-ville – Loyer modéré – Fonds à négocier.

POUR CONSULTER ET RÉPONDRE AUX ANNONCES,
rendez-vous sur

www.transentreprise.com

CONTACT CMA 57 : 0387 39 31 00
E-MAIL : VBODEREAU@CMA-MOSELLE.FR

UN SOUTIEN CONSÉQUENT

La loi a doté le fonds de solidarité jusqu'à fin août d'un budget de 3,6 milliards d'euros. En outre, 2,2 milliards sont dédiés au dispositif de chômage partiel ainsi qu'au financement des aides d'urgence aux employeurs.

DES EXONÉRATIONS CIBLÉES

Seules les aides issues du fonds de solidarité et les aides à la reprise d'un fonds de commerce en 2020 bénéficient d'une exonération d'impôt et de cotisations sociales. Ce n'est pas le cas des aides sur les coûts fixes et les surstocks.

FIN 2021 OU FIN 2022 ?

Le dispositif qui encourage les bailleurs aux abandons de loyers est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Les mesures incitant les contribuables à souscrire au capital de PME se poursuivent, elles, jusqu'au 31 décembre 2022.

LECTURE RAPIDE

LFR1 : 220 milliards d'euros débloqués en 2021... Et pour vous ?

Destinée à financer les dispositifs d'accompagnement de sortie de crise sanitaire, la loi de finances rectificative (LFR) pour 2021 prévoit un déficit public abyssal de 220 milliards d'euros. Parmi ses principales mesures : la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, exonérée d'impôt et de cotisations, prolongée jusqu'au 31 mars 2022, ou encore le fonds de solidarité, qui se termine fin septembre mais que Bercy se dit prêt à réactiver si besoin. Faisons le point...

Laetitia Muller



Prolongation des aides aux entreprises

Doté d'un budget de 3,6 milliards d'euros, le fonds de solidarité a été prolongé jusqu'au 31 août 2021 par la LFR mais Bercy a annoncé fin août sa poursuite jusqu'au 30 septembre. L'objectif est d'accompagner son extinction progressive tout en dopant la reprise d'activité et en maintenant un soutien public aux entreprises qui restent fragiles.

2,2 milliards d'euros permettent la prise en charge du chômage partiel et le financement des aides d'urgence aux employeurs.

S'agissant des exonérations et des réductions de cotisations sociales,

le principe perdure mais avec des adaptations et des exceptions (voir détails plus loin). Par exemple, en 2021, les aides perçues au titre du fonds de solidarité restent exonérées d'impôt sur le revenu, sur les sociétés, ainsi que de toutes contributions ou cotisations sociales.

L'État reste également le garant des entreprises au titre des prêts garantis par l'État (PGE). Il renforce les dispositifs de soutien en prêts et en fonds propres pour les entreprises fragilisées par la crise. La loi ouvre en outre une ligne budgétaire de 2 milliards d'euros afin d'assurer le financement de dépenses imprévues au cours de l'exercice 2021.

La LFR prévoit également la mise en place d'un **fonds de transition** avec des avances remboursables pour les TPE fragilisées.

L'État reste en soutien à l'économie

Les aides versées aux entrepreneurs lors de la **reprise d'un fonds de commerce** au cours de l'année 2020 restent exonérées d'impôt.

Pour les repreneurs n'étant pas éligibles au fonds de solidarité, en raison des confinements et faute de chiffre d'affaires de référence, une aide leur a été attribuée par un décret du 20 mai 2021. Elle correspond à 90 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) négatif pour les TPE et à hauteur de 70 % pour les structures de taille plus importante pour la période allant de janvier à juin 2021. Les aides qui ont été perçues, à la suite des demandes formulées du 15 juillet au 1^{er} septembre 2021, ne seront pas soumises à impôts. Cette LFR prolonge par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2021 la **déductibilité des abandons de créances de loyers**. Cette mesure prévue par la loi de finances rectificatives de 2020 vise à alléger les charges des chefs d'entreprise qui n'ont pas pu générer de recettes durant les périodes de fermeture administrative liées au confinement. Cette prorogation de déductibilité s'applique également aux bénéfices non commerciaux (BNC) ainsi qu'aux revenus fonciers imposables.

Pas d'exonération pour les aides complémentaires

L'article 1 de la LFR précise en revanche clairement qu'aucune exonération ne s'appliquera aux **aides complémentaires** versées dans le cadre du fonds de solidarité depuis 2021. Sont ainsi visées les aides

destinées à **compenser les coûts fixes**, les aides spécifiques au bénéfice des personnes physiques ou morales exploitant des **remontées mécaniques**, et les aides pour compenser les **difficultés d'écoulement des stocks**.

Autres mesures

Le texte prolonge jusqu'au 31 décembre 2022 la majoration de la réduction d'impôt à hauteur de 25 % (contre 18 % dans la mesure initiale) applicable pour la souscription au capital des PME, dit « **IR-PME** » ou **dispositif Madelin**. Ce dispositif doit encourager les contribuables à souscrire au capital de PME en phase de démarrage ou d'expansion.

On notera également que la loi acte le report au 1^{er} janvier 2023 de l'augmentation de la **fiscalité sur le gazole non routier** (GNR), lequel est très utilisé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Les entreprises en mesure de verser une prime à leurs salariés – gagnant moins de trois fois le Smic – pourront opter pour la **prime de pouvoir d'achat (PEPA)**. Cette prime dite « Macron » est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales dans la limite de 1 000 €, limite portée à 2 000 € pour les entreprises de moins de 50 salariés.

La loi de finances rectificative s'inscrit dans la poursuite du plan de relance initié par le Gouvernement il y a plus d'un an.

À peine la loi publiée, Bercy a annoncé de nouvelles mesures pour acter la fin du « quoi qu'il en coûte », tout en prolongeant les aides mais de façon ciblée. Ainsi, dès le 1^{er} octobre, le dispositif d'aides aux charges fixes prendra le relais du fonds de solidarité pour les entreprises les plus fragiles. Nul doute qu'une LFR 2 est d'ores et déjà en préparation...

COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES POUR 2021

Des aides précisées par décret

Un décret du 19 août dernier*, pris en application de la LFR 2021 (*lire ci-contre*), détermine les conditions d'octroi des aides au paiement des cotisations et contributions sociales des employeurs et des travailleurs indépendants des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. La LFR 2021 prévoit que les entreprises de moins de 250 salariés, appartenant aux secteurs dont l'activité a été particulièrement affectée par la crise sanitaire, peuvent bénéficier d'une aide au paiement de leurs cotisations sociales. Elle pourra être accordée, précise le décret, aux entreprises qui étaient éligibles à l'exonération prévue dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 (LFSS), pour la période du 1^{er} février au 30 avril 2021. Son montant est égal à 15 % du montant des rémunérations brutes des salariés, dues pour la période du 1^{er} mai au 31 juillet 2021. Autre apport du décret, il précise les montants de réductions de cotisations accordées aux travailleurs indépendants pour l'année 2021. Même condition pour en bénéficier : il faut exercer une activité dans un des secteurs particulièrement touchés par la crise. La réduction s'élève à 250 €/mois et sera déduite des montants de cotisations dus au titre de l'année 2021.

Précision : l'aide est également applicable aux mandataires sociaux dès lors qu'ils ont perçu une rémunération au titre du mois d'éligibilité.

* Décret n° 2021-1094 du 19 août 2021, JO 20 août.

La loi du 2 août renforce la prévention en santé au travail

Visant à transposer l'accord national interprofessionnel (ANI) du 9 décembre dernier, l'objectif de la loi promulguée le 2 août est de mieux évaluer et prévenir les risques professionnels. Toutes les entreprises, même les plus petites, devront définir des plans d'actions de prévention des risques, et les consigner dans leur DUERP*. Ce texte s'intéresse également aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprise. Ils vont – enfin – pouvoir s'affilier à un service de prévention et de santé au travail interentreprises. « Ils bénéficient d'une offre spécifique de services en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel et de prévention de la désinsertion professionnelle », précise le texte.

* Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Comment distinguer entraide familiale et travail dissimulé ?

L'entraide familiale, au-delà de l'assistance naturelle, est une notion strictement encadrée. Elle est nécessairement occasionnelle, spontanée, bénévole et sans ordre. Au quotidien, la frontière entre la pratique – courante – de l'entraide et le travail dissimulé peut très vite être franchie. Non sans conséquences ! Explications.

Laetitia Muller

Qu'est-ce que l'entraide familiale ?

C'est « une aide ou une assistance apportée à une personne proche de manière occasionnelle et spontanée, en dehors de toute rémunération et de toute contrainte », selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

À l'inverse du salariat, qui suppose une rémunération versée en contrepartie d'un travail ainsi qu'un lien de subordination, l'entraide est bénévole, ponctuelle et sans contrainte. Elle découle des obligations familiales courantes, pas au-delà.

L'Urssaf limite la qualification de l'entraide familiale au conjoint ainsi qu'aux ascendants et descendants directs (père, mère, fils, fille). La jurisprudence l'a élargie aux parents collatéraux (neveux et nièces). La frontière entre les deux notions peut apparaître ténue : du coup de main au travail dissimulé il n'y a parfois qu'un pas...

Quelle est la limite avec le travail salarié dissimulé ?

Dès lors que la relation d'aide n'est plus ponctuelle mais régulière, suite à un accord des parties, il s'agit de salariat. Et, faute de déclaration, l'artisan encourt la qualification de travail dissimulé.

La présomption d'entraide familiale est une présomption simple. En cas de contrôle, l'inspecteur peut apporter des preuves contraires, comme la présence régulière du membre de la famille pour apporter son aide, la connaissance des clients... En bout de chaîne, c'est au juge qu'il appartient de décider, sur la base de faits, s'il s'agit d'une entraide familiale ou d'un travail dissimulé.

Attention : même si un proche aide sous la forme du salariat, le travail dissimulé peut être reconnu partiellement. Tel est le cas s'il effectue plus d'heures que celles mentionnées sur son contrat de travail. C'est ce qu'a décidé la Cour de cassation dans une décision du 26 mai dernier pour

la « femme du boulanger » qui travaillait plus d'heures que celles mentionnées sur son bulletin de salaire.

Et les indépendants ne sont pas épargnés... S'il existe en effet une présomption de non-salariat, le salariat peut être avéré si le travailleur indépendant fournit ses prestations dans des conditions qui le placent dans un lien de subordination juridique permanente. C'est ce que la Cour de cassation a eu l'occasion de rappeler dans un arrêt du 18 novembre 2019.

Quels sont les risques encourus ?

Le constat d'un travail dissimulé entraîne des sanctions civiles, administratives et pénales pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Lorsque les faits sont commis à l'égard de plusieurs personnes, les peines sont portées à cinq ans de prison et 75 000 € d'amende. La requalification en contrat de travail à durée indéterminée condamne également l'employeur à verser l'ensemble des cotisations et contributions sociales qu'il avait évité. Le chef d'entreprise doit choisir avec soin le statut de son conjoint ou partenaire de Pacs. Ce dernier est d'ailleurs soumis à une nouvelle formalité : depuis le 1^{er} septembre il doit attester sur l'honneur de son statut auprès de l'administration.



Le goût au service DE LA SANTÉ

Le 28 juin dernier, place, enfin, à la finale de l'édition 2020 du **PRIX GOÛT ET SANTÉ** de MAAF Assurances et au plaisir de déguster des créations aussi saines que gourmandes! Rendez-vous était pris chez le parrain du concours, Thierry Marx, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), dans le XX^e arrondissement de Paris.



Recette à emporter

Laurent Ody,
charcutier traiteur,
Dignac (16)



Dans une catégorie désormais bien connue du grand public, c'est Laurent Ody, qui remporte la mise avec son « pâté en croûte entre Charente et Pyrénées ». Quatre fois finaliste en quatre participations, bravo à lui!

Sa recette :
un pâté en croûte facile à déguster, conçu comme un rôti de porc du dimanche, agrémenté de pommes, tomates, haricots verts... Surprenant et riche en qualités nutritionnelles grâce à une cuisson douce!

Recette sucrée

Peggy Dehout,
Le Vénézuéla, pâtissier,
chocolatier, confiseur,
Keskatel (67)

Son malicieux « Choca'beille » a fait la différence tant pour sa texture mi-croquante mi-onctueuse que pour son goût original. Elle avait participé et remporté le 3^e prix du concours en 2013... Cette nouvelle édition lui a porté chance!



Sa recette :
un fond sablé chocolat et farine d'épeautre, un crémeux chocolat origine Vietnam 73 %, une enveloppe chocolat-grué de cacao, un insert passion au pollen et une tuile craquante au grué de cacao et pollen. Aussi bon pour le moral que pour la forme!

Recette salée

Christophe Armani,
Le Resto, cuisinier et
gérant de restaurant,
Nîmes (30)



Son plat mélangeant les saveurs de la Provence et de l'Asie, conjuguées aux bienfaits de produits naturels marins, a su surprendre le jury. Des saveurs aigres-douces bien maîtrisées...

Sa recette :
un filet de maquereau associé à de la courgette crue, des algues et du riz sauvage. Un plat peu calorique, sans gluten ni lactose et 100 % bio.

Recette à conserver

Grand Lauréat 2020

Julia Canu,
Único, glacier artisan,
Lyon (69)

C'est un « dénicheur de talent » qui a donné l'opportunité à Julia Canu de présenter son sorbet Détox. Ses saveurs subtiles, sa présentation sur assiette et sa texture unique ont réveillé les papilles du jury qui lui ont aussi décerné le prix du Grand Lauréat 2020.



Sa recette :
un sorbet à base de fruits et légumes crus (pomme, céleri branche, fenouil...) et d'herbes (menthe, persil...). Peu calorique mais bourré de vitamines!

i **POUR DÉCOUVRIR LES PARTICIPANTS ET LEUR RECETTE EN DÉTAIL :** www.maaf.fr/fr/finalistes_prix_gout_et_sante_2020



www.cnatp.org

www.lesentreprisesdupaysage.fr

www.lesmetiersdupaysage.fr

STUDIOPHOTOPRO



Françoise Despret,
présidente de la Chambre
nationale des artisans
des travaux publics
et du paysage (CNATP)

« Un jardin c'est comme
un enfant qui grandit...
On imagine ce qu'il
sera dans 15, 30 ans.
Nous travaillons
avec du vivant! »



Laurent Bizot,
président de l'Union
nationale des entreprises
du paysage (Unep)

« J'ai rencontré
le directeur d'une
entreprise qui a débuté
avec un CAP de jardinier
paysagiste; aujourd'hui,
il est à la tête d'une structure
de 700 personnes. »

PAYSAGISTES

LA VIE EN VERT

Pour répondre à une demande qui ne se tarit pas, les paysagistes ne cessent d'élargir et adapter leur palette de savoir-faire. En contact avec la terre, la Profession perçoit ses signaux et s'investit sur le terrain de l'écologie; malgré ces éléments porteurs, elle manque cruellement de main-d'œuvre. *Sophie de Courtivron*

Le paysagiste crée et/ou entretient des jardins et espaces verts; si chaque professionnel a sa ou ses spécialités, la partie « création » a le vent en poupe. « De jardiniers il y a quelques années, nous sommes aujourd'hui des professionnels de l'extérieur qui devons maîtriser des terrasses aux murets, en passant par les pergolas, la gestion de l'eau, l'électricité, etc. », constate Françoise Despret, présidente de la CNATP, qui représente essentiellement des artisans. Si la crise sanitaire a dopé l'engouement des particuliers, les inquiétudes demeurent.

QUELQUES NUAGES NOIRS

« Les marchés publics sont en baisse, comme les permis de construire des marchés privés », pose Laurent Bizot, président de l'Unep. De plus, si le travail illégal est préoccupant (l'Unep promet bientôt une carte professionnelle, sur le modèle de la carte du bâtiment), les pénuries de fournitures (fer, bois..., mais aussi tondeuses et plantes) et de main-d'œuvre le sont davantage. « Plus de la moitié des entreprises n'ont pas pu embaucher au premier semestre 2021. Nous avons besoin de 7 000 salariés par an », poursuit Laurent Bizot. La filière,

qui embauche du CAP au niveau ingénieur, travaille sa communication. La prise de conscience environnementale contribue en outre à valoriser son image.

POUR LA PLANÈTE BLEUE

« Nous constatons le réchauffement climatique au niveau des végétaux méditerranéens qui remontent la France, tandis que d'autres vont disparaître », évoque Françoise Despret. Les paysagistes s'impliquent via du lobbying¹ et un engagement constant sur le terrain. « Le paysagiste peut incorporer à ses créations la récupération des eaux de pluie; en plus d'éviter ruissellement et inondations, l'eau sert à arroser, etc., voire est réintroduite dans la maison. Il existe aussi des systèmes de récupération des eaux usées qui sont nettoyées avec des végétaux filtrants²... », illustre Françoise Despret. Elle déplore que l'État ait fait de l'obligation de traçabilité des déchets une contrainte pour le professionnel; comme le deviendrait le crédit d'impôt « instantané » en 2022³ (pour les jardiniers qui font du service à la personne). Sous son vert de façade, l'État continue à faire peser sur des acteurs engagés un quotidien administrativement... grisâtre.

1. Mesure sur la végétalisation des parkings de plus de 500 m² (loi Climat et résilience), par exemple. 2. Assainissement non collectif (ANC). 3. Avec le prélèvement à la source, l'entreprise devra récupérer auprès de l'État sa part du montant du crédit d'impôt.

100 000

actifs dans
le secteur.

Source: Unep.

90 %

des entreprises ont
moins de 10 salariés.

Source: croisement des chiffres
CNATP/Unep.

47 %

des jeunes disent être attirés
par les métiers liés à la création
et l'entretien des jardins.

Source: Enquête YouGov/Unep, janvier 2021.

COUTELIERS

EXIT LE VAGUE À LAME !

Le secteur de la coutellerie rassemble des acteurs diversifiés dont le savoir-faire évolue au rythme des nouveaux défis. Si la majorité des couteliers a souffert de la crise, l'activité est marquée par la reprise, selon le président de la Fédération française de coutellerie (FFC). Seul petit bémol: le désaccord sur une indication géographique protégée (IGP).

Isabelle Flayoux

Si le métier de coutelier n'apparaît qu'au IX^e siècle, le couteau peut se targuer d'avoir un ancêtre de plus de 2 millions d'années. Digne héritier du silex, ce produit, caractérisé par son action tranchante sur la matière, continue à faire partie de notre quotidien et à évoluer tant sur le plan technique qu'esthétique. Impactée par la crise sanitaire, la filière, qui regroupe la fabrication de couteaux à destination des particuliers et des professionnels ainsi que la fabrication de couverts, se porte bien. *« D'une façon générale, de mars à mai 2020, la situation a été catastrophique pour beaucoup. Puis, les ventes ont littéralement explosé de juin à décembre, ce qui a compensé les pertes de début d'année, expose Thierry Déglon, président de la FFC. De surcroît, un nombre important d'économies réalisées sur 2020 (absence de Salons professionnels, moins de déplacements, aides de l'État) a bien amélioré au final les méfaits de la Covid. Le premier semestre 2021 est également plutôt de bon augure pour l'avenir. »*

DEUX BASSINS HISTORIQUES

Selon une étude* parue en 2019, 120 fabricants concentrent 1 655 emplois, dont 250 en sous-traitance. À ces acteurs, qui pèsent 95 % des 250 M€ du chiffre d'affaires total, s'ajoutent 500 artisans,

auto-entrepreneurs, artistes de coutellerie et TPE. En 2018, le bassin coutelier de Thiers affiche un CA de 137,4 M€, soit 55,3 % du total, et 77 entreprises. Les 15 entreprises du bassin de Laguiole enregistrent un CA de 18,2 M€, soit 7,3 % du total national. Suite à la loi de 2014 sur les IGP pour les produits manufacturés, le syndicat des fabricants auvergnais du couteau de Laguiole a formulé en 2020 une demande auprès de l'Inpi pour une IGP « couteau de Laguiole » limitée aux seuls fabricants de Laguiole. Une enquête publique est en cours. Créée en 2015, l'association CLAA (Couteau Laguiole Aubrac Auvergne) milite de son côté pour une IGP couteau Laguiole commune entre le bassin coutelier de Thiers et celui de Laguiole. *« L'IGP permet de valoriser nos produits et nos savoir-faire, et nous protège contre l'utilisation abusive des dénominations géographiques, explique Yann Delarboulas, vice-président de l'association CLAA. Le couteau Laguiole a toujours été fabriqué en collaboration dans les deux bassins. Une IGP commune serait réellement représentative de ce produit et de cet héritage commun. »* L'association CLAA vient de déposer son dossier. *« L'Inpi tranchera. »*

* Étude de la filière Coutellerie Française, réalisée par l'Observatoire de la métallurgie, à la demande de la FFC et de l'UIMM Auvergne.



Thierry Déglon,
président de la Fédération
française de coutellerie
(FFC)

« Si le début d'année 2020 a été compliqué pour beaucoup de couteliers, les ventes sont vite reparties à la hausse. »



T. DÉGLON



LA GRIFFE

« La coutellerie est pour moi un sujet passion. Donc je ne veux pas communiquer avec un discours trop sérieux... même si on fabrique nos produits très sérieusement ! »

FORGER SA LÉGENDE

JEAN-HENRI PAGNON - FABRICANT DE COUTEAUX EN MORTA

Le Morta... Un matériau enfoui depuis des millénaires dans les sols tourbeux de la Brière (Loire-Atlantique). Plus tout à fait du bois, pas encore de la pierre, en tout cas, une source d'inspiration pour le coutelier Jean-Henri Pagnon. La lame dans l'âme aussi loin qu'il s'en souvienne, il a fait de sa passion son métier et de ses couteaux des objets au caractère bien trempé.

Julie Clémentine

NÉ AVEC UN COUTEAU DANS LES MAINS

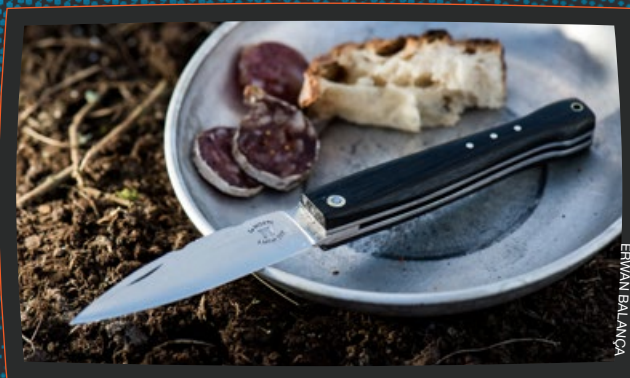
Normalement, « chaque région revendique son couteau ». Mais, en Brière, la terre qu'il vient alors d'adopter (il y a une quinzaine d'années), Jean-Henri Pagnon n'en trouve pas. Coutelier à ses heures perdues, il est formateur pour un conglomérat américain. À la lecture de « *La Brière* » de Châteaubriant, il découvre le morta, propre à cette terre mais inexploité, voire oublié, depuis belle lurette. Il sent son potentiel, dépose la marque à l'Inpi, lance son auto-entreprise en coutellerie. Après un an, lui-même surpris par ses 30 000 € de CA, il plaque tout et, envers ce qu'on lui avait appris, décide de faire de sa passion son métier.



ERWAN BALANCA

TERRE NOURRICIÈRE ET INTARISSABLE

Il y a plus de 5 000 ans, de majestueux chênes régnaient en maître sur la Brière. Tombés, enfouis à environ un mètre sous les marais actuels et en cours de fossilisation, ils sont devenus le « morta ». Si, depuis le xv^e siècle, les Briérons ont largement profité des richesses de cette terre nourricière, offerte à ses vassaux par François II, Jean-Henri Pagnon peut lui aussi, avec ses équipes, aller se procurer son matériau fétiche directement à la source. « 15 à 20 troncs sont nécessaires pour l'activité de l'année. Ils sont ensuite débités en planches puis séchés durant trois ans avant d'être façonnés pour constituer le manche de nos couteaux. »



ERWAN BALANCA

UNE ESTHÉTIQUE BIEN TRANCHÉE

En fin connaisseur, Jean-Henri Pagnon n'est pas homme à compromi-
 « *Mon parti pris esthétique est assez tranché, dicté par le plaisir à utiliser un couteau plutôt que par la productivité.* » Ainsi, sa gamme (poche, cuisine, table, fixe ou loisirs) affiche un design distinctif et toujours un manche en morta. « *avec parfois des incrustations en ivoire de mammoth* ». Entre 4 000 et 5 000 exemplaires, vendus entre 100 et 500 €, sont fabriqués dans l'atelier-boutique chaque année, par six salariés. « *À chaque nouveau modèle, pour créer l'événement, nous sortons d'abord une petite série de 25 pièces numérotées* », qui s'arrache en quelques minutes...



ERWAN BALANCA

CLIENTS AMBASSADEURS

« *J'ai bien essayé de dresser une typologie de ma clientèle, mais je n'y suis pas parvenu !* » Les allées et venues sont pourtant incessantes dans l'atelier : « *des particuliers passionnés, collectionneurs, esthètes, séduits par la beauté du matériau ou amoureux de la nature* », locaux comme touristes. « *Tout le monde utilise un couteau finalement !* », tranche le coutelier. Point d'honneur ici : « *le service après-vente irréprochable, le sens de l'accueil et du service – avec affûtage ou réparation à la demande* ». Les petites attentions et le packaging soignés achèvent de convaincre les clients. « *Tous repartent d'ici en devenant nos ambassadeurs !* »



ARNAUD DREAN

LA CUISINE DE LÉON

Désormais, les ventes s'effectuent à 40 % en direct, à 60 % en ligne. Le secret ? « *Ne jamais pousser à la vente mais faire aimer la marque... Nous misons sur une communication originale, des newsletters mensuelles envoyées à nos 10 000 abonnés qui racontent notre quotidien.* » Autre arme fatale : des vidéos autoproduites décalées et qualitatives, relayées sur leur site et les réseaux sociaux, « *où vous pourrez découvrir que la cuisine de l'atelier est en fait celle de Léon, dans le film éponyme, achetée aux enchères !* » Un concept et des couteaux bien affûtés qui ont valu à Jean-Henri Pagnon le titre d'Artisan de l'année lors du prix Stars & Métiers 2021.

couteaux-morta.com +

f CouteauxMorta +

DATES CLÉS

2011

Création de l'entreprise sous forme de SARL unipersonnelle. Jean-Henri Pagnon travaillera seul pendant sept ans.

2015

Premier reportage d'une longue série sur Arte, dans l'émission « *Douces France(s)* ».

2018

Création de l'atelier actuel de 100 m², au cœur de Saint-André-des-Eaux, ville de 7 000 âmes à 15 minutes de Saint-Nazaire.

2020

Embauche du 6^e salarié. Deux apprentis font également partie de l'effectif.

2021

Élu Artisan de l'année lors du Prix Stars & Métiers, organisé par CMA France et Banque populaire. Les couteaux Morta cherchent prochainement à s'agrandir...



Tourneur sur bois, bottier, menuisier ébéniste: trois artisans ont séduit le milieu du cinéma et de la télévision ainsi que le monde du spectacle par la qualité de leur savoir-faire et par leur professionnalisme. Si tous répondent à des délais très serrés, ils confient avoir affaire à des clients comme les autres qu'ils prennent à cœur de satisfaire. *Isabelle Flayeux*

NICOLAS MAISTRIAUX - BOTTIER

UNE ÉQUIPE SOUS PRESSION

En 2006, Nicolas Maistriaux reprend avec un associé la Maison Clairvoy, installée au pied de Montmartre (Paris 9^e), depuis 1945. Après une formation chez les Compagnons du devoir et des expériences professionnelles parisiennes, l'artisan bottier décide de développer de nouveaux produits au sein de l'atelier réputé dans le monde du spectacle. «*Les cabarets ont commencé à faire appel à la*

Maison Clairvoy en 1955 et représentent aujourd'hui la majeure partie de la fabrication. Nous avons lancé le sur-mesure haut de gamme dès la reprise. Contre toute attente, alors que nos principaux clients étaient les cabarets, le cirque et le théâtre, le cinéma s'est intéressé à notre savoir-faire.» Interpellés par la qualité des produits et la finesse des finitions, les professionnels du grand écran passent quelques commandes jusqu'à l'arrivée d'un projet d'importance.

«*Un costumier nous a sollicités en 2007 pour confectionner les bottes de Jean Dujardin, alias Lucky Luke. Cet accessoire clownesque, très allongé est un personnage à lui seul, tant il est filmé en plan rapproché. Il nous a fallu un an pour répondre aux besoins du cinéma. Nous avons cherché des astuces et installé un système à l'intérieur de la santiag pour la désaxer et garder les jambes de l'acteur un peu arquées. La maison Clairvoy a également conçu pour ce film les bottines d'Alexandra Lamy.*» Depuis, les cinq artisans de l'atelier collaborent régulièrement avec le 7^e Art. «*Nous travaillons souvent dans l'urgence, comme récemment pour le long-métrage Santa & Cie d'Alain Chabat dont les bottes ont été créées quinze jours avant les premiers essais filmés ou encore, en juin dernier, pour répondre à la demande d'une série américaine à la recherche d'une paire de cuissardes et d'escarpins de l'époque 1500. Avec le spectacle et le cinéma, nous sommes tout le temps sous pression. Impossible de dire ce qu'il va se passer demain, tout peut arriver.*»

► Bottes de Jean Dujardin confectionnées sur mesure pour le film *Lucky Luke*.



www.clairvoy.fr  [maisonclairvoy](https://www.facebook.com/maisonclairvoy)

NATHALIE CHAPUIS - TOURNEUR SUR BOIS

SILENCE, ELLE TOURNE!

À la suite d'une reconversion professionnelle à l'âge de 38 ans, Nathalie Chapuis a créé L'Atelier de la Faine à Veuxhailles-sur-Aube (21), en 2009. Artisan tourneur sur bois, elle fabrique de la vaisselle en bois: bol, saladier, mortier pilon, assiette, écuelle, à partir des essences locales. Un simple coup de téléphone l'a amenée à mettre un pied – ou plutôt une assiette – dans le monde du cinéma. *« Une des décoratrices du film Astérix et Obélix: L'Empire du milieu m'a trouvée en tapant "vaisselle gauloise" sur un moteur de recherche. Elle voulait pousser le détail jusqu'à avoir des pièces en bois faites d'un bloc pour coller parfaitement à la réalité de l'époque. »* Contactée en février, l'artisan reçoit la commande fin avril et a moins d'un mois pour fabriquer vingt assiettes, vingt bols, dix présentoirs simples à gâteaux et dix présentoirs à trois étages pour une scène de banquet du prochain opus réalisé par Guillaume Canet. *« La production m'a envoyé des modèles en métal à imiter. Le plus compliqué a été de trouver des plateaux de 36 cm de large pour respecter les dimensions demandées. J'ai tourné 130 pièces à la main. C'était intense car je voulais impérativement honorer la commande à temps et je sentais qu'ils avaient la pression niveau délai de leur côté. J'envoyais des photos de pièces que je fabriquais au fur et à mesure et ils validaient ou me demandaient de rectifier. J'ai tout laissé en brut, j'aurai la surprise en voyant le résultat final. »*


www.atelierdelafaine.fr

JULIEN DROMAS

JEAN-PHILIPPE ÉVRARD - MENUISIER ÉBÉNISTE

QUARANTE DÉCORS TV PAR AN

Menuisier de formation, Jean-Philippe Évrard a commencé dans le milieu du décor en 1987 en tant que salarié. Après avoir gravi des échelons et racheté des sociétés, il devient en 2016 dirigeant d'After France, une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction de décors installée à Émerainville (77). Jean-Philippe Évrard est entouré d'une équipe d'une cinquantaine de personnes en équivalent temps plein, embauchées à parts égales en CDI ou comme intermittents du spectacle. *« Pour répondre aux besoins et à la satisfaction des clients, je me suis structuré en conséquence. Contrairement à nos confrères, nous sommes présents dans plusieurs secteurs. La diversification s'est faite au fur et à mesure et permet de tenir les différents plannings, rarement connus à l'avance, et de lisser l'activité sur l'année. »* Aménagement de plateaux de télévision, spectacles et parades de Disneyland Paris, concerts (Les Enfoirés, entre autres), un peu de théâtre et d'événementiel, After France intervient majoritairement en région parisienne. *« Les prestations pour la télévision suivent la grille des programmes. Nous profitons des vacances scolaires et des périodes de rediffusion pour refaire les plateaux à la demande des chaînes ou des sociétés de production. Nous fabriquons, montons, démontons, stockons les décors. Le travail s'apparente à de l'agencement d'espace. Les délais sont souvent davantage serrés pour le milieu de la télé que pour les autres clients. »*



OLGA KHORLOVA

after-france.com

THIERRY MARX

« PERSONNE N'A DE RAISON DE SE CROIRE ASSIGNÉ À L'ÉCHEC »

En popularisant la cuisine moléculaire et en mitonnant les plats de Thomas Pesquet, Thierry Marx s'est imposé comme un chef innovant. Depuis 2012, avec « Cuisine Mode d'emploi(s) », il réinvente aussi la formation professionnelle, en bannissant de son vocabulaire la notion d'échec. Rencontre avec un philosophe très cartésien...

Propos recueillis par Julie Clessienne

EN À PEINE DIX ANS, VOUS AVEZ LANCÉ DIX ÉCOLES « CUISINE MODE D'EMPLOI(S) ». QUI A LOUPÉ LE COCHE POUR QUE VOUS EN SOYEZ ARRIVÉ LÀ ?

Je me suis dit qu'il n'y avait pas de gens ou de quartiers faits pour l'échec. Nous avons donc monté un système de formation professionnelle basé sur le « faire pour apprendre », différent de la scolarité dite « classique », pour permettre à des personnes très éloignées de l'emploi, qui avaient eu des accidents de parcours..., de retrouver un projet professionnel et de s'épanouir dans les métiers de l'artisanat. Ça fonctionne car ça apporte une vraie réponse.

VOUS AFFICHEZ DES TAUX DE RETOURS À L'EMPLOI IMPRESSIONNANTS (AUTOUR DE 90%). LES FORMATIONS TRÈS COURTES SONT-ELLES LA SOLUTION ULTIME POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ?

On a cru que les emplois allaient nous sauver du chômage mais ce n'est pas vrai. Dans les métiers de l'alimentation, les employeurs sont plutôt à la recherche d'employés et non le contraire. Nos formations répondent à cette demande. Ce qui nous intéresse, c'est de remettre les personnes en perspective dans le « projet », pas dans l'emploi.

LES CRISES RÉCENTES SONT-ELLES UNE CHANCE DE RÉINVENTER NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE FAÇON D'APPRENDRE ?

Ce qui est intéressant, c'est de voir que, dans ces crises, on trouve des solutions pour se sauver, et sauver

son écosystème. On ne perd pas de temps à faire autre chose. Aujourd'hui, on apprend plus vite; on a deux cerveaux: un sur ses épaules et un dans sa poche arrière. Cela implique aussi un apprentissage beaucoup plus rapide... On s'adapte à la société telle qu'elle est, pas telle qu'on voudrait qu'elle soit!

LA DIGITALISATION ET LA VENTE À EMPORTER ONT FAVORISÉ L'ÉMERGENCE DES DARK KITCHEN* ... N'Y PERDONS-NOUS PAS L'ESSENCE MÊME DE LA RESTAURATION (L'ACCUEIL, L'ÉCHANGE ...) ?

Tout le monde sait qu'il y aura, à cause de la digitalisation, des restaurants qui n'auront plus pignon sur rue. À nous, artisans, de nous imposer aussi dans ces *dark kitchen* et d'être une réponse à apporter à nos clients. Le restaurant de 1969, quand je suis né, n'est pas le même qu'en 1979 ou 1989... Tout cela évolue et ce qui n'évolue pas meurt. C'est du darwinisme pur.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES À COURT TERME ?

Continuer à œuvrer dans l'économie sociale, qui n'est pas une économie de médiocrité puisqu'elle correspond à 10% du PIB français! Je crois que dans l'économie sociale et la formation professionnelle, il y a énormément d'actions à mener extrêmement intéressantes, y compris dans l'entrepreneuriat.

* Restaurant qui n'a pas de salle, conçu uniquement pour la vente en format livré.

www.thierrymarx.com - www.cuisinemodemplois.com +

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +



MATHIEU DE L'ÉCOLE

BIOGRAPHIE

1959

Naissance dans le XX^e arrondissement à Paris.

1978

Obtention des CAP pâtissier, chocolatier et glacier chez les Compagnons du Devoir.

2006

Élu « Cuisinier de l'année » par le Gault et Millau.

2012

Ouverture à Paris du premier centre de formation « Cuisine Mode d'emploi(s) ».

2016

Rencontre avec Thomas Pesquet. Le CNRS le charge d'élaborer les plats qui seront consommés par l'astronaute au cours de sa mission spatiale.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Question énergies, j'ai choisi le fournisseur de ma région

Producteur et fournisseur d'énergies implanté en Lorraine, le groupe UEM propose des offres d'électricité et de gaz, taillées sur mesure pour les professionnels et les entreprises. Votre chargé de clientèle vous connaît, vous conseille et partage le même objectif : optimiser vos énergies !



uem-metz.fr



energem.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !